



Avis d'audience

Le 13 octobre 2010

Réf. 2010-H-115

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience en octobre pour examiner la possibilité d'approuver un document sur la portée de lignes directrices ayant trait à un projet proposé par AREVA Resources Canada Inc. (AREVA). Ce projet porte sur la réception et le traitement du minerai de la mine McArthur River à l'établissement minier McClean Lake, situé dans le nord de la Saskatchewan.

Ce projet consisterait à produire du concentré d'uranium à l'établissement minier McClean Lake à partir de boues de minerai de la mine McArthur River durant trois ans. Le transport du minerai de McArthur River à McClean Lake est inclus dans la proposition.

La Commission a décidé qu'une audience publique n'est pas nécessaire pour étudier le projet proposé par AREVA relatif à un document ayant trait à la portée des lignes directrices. L'audience se déroulera par voie de mémoires soumis par le personnel de la CCSN et AREVA.

Lorsque la Commission aura terminé ses délibérations et pris une décision sur ce dossier, un *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision* sera publié sur le site Web de la CCSN et mis à la disposition du public.

Les recommandations du personnel de la CCSN ne sont pas disponibles en ligne. Pour les obtenir, il faut présenter une demande au Secrétariat, à l'adresse suivante :

Julie Bouchard

Administratrice de tribunal

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire

280, rue Slater, C. P. 1046

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-995-1703 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca